

Canada, un appel en faveur du pouvoir temporel du Pontife romain. C'est une vérité absolument certaine que le Pape, dans le gouvernement de l'Eglise, a besoin d'une véritable indépendance. Il ne suffit même pas qu'il soit indépendant; il faut encore qu'il le paraisse d'une manière si évidente, que personne n'en puisse douter. Le pouvoir temporel avait été considéré par Charlemagne comme le gage et la marque de cette indépendance; il a duré mille ans, ce pouvoir; il vient d'être détruit, sous nos yeux par Victor-Emmanuel II et Napoléon III, le Ponce-Pilate de la Papauté. La nécessité de ce pouvoir temporel, tous les catholiques l'admettent en théorie; mais, depuis qu'il est détruit, non seulement les méchants triomphent et poussent la sape contre le pouvoir spirituel, mais les faibles, les égoïstes, les repus s'accommodent de cette ruine et ne voient pas que la subir, sans protester, c'est marcher à l'abîme. Léon XIII, personnellement si pacifique, il faut lui rendre cette justice, ne manqua jamais de sonner la cloche d'alarme, pour secouer les endormis et couvrir la voix des endormeurs. Instruit par sa propre expérience, blessé des limites et des injures imposées à son ministère, il voulait au moins essayer de briser ce cercle de Popilius qui l'enserrait dans ses lignes de feu. Cette persistance de Léon XIII pendant tout son pontificat, est un des traits caractéristiques de son histoire. Aux appels du Pape tous les catholiques devaient répondre, même les catholiques italiens, ceux-ci avec plus de mesure, ceux-là avec plus de force. Le Pape est le Père commun de tous les fidèles, tous doivent l'entourer d'un même amour et d'une égale affection. L'action n'est point impossible. Il y a, dans le monde, trois cents millions de catholiques; un soupir poussé par trois cents millions de poitrines doit produire un souffle capable de renverser tous les trônes.

Tardivel proposait donc que les deux millions du Canada fissent une pétition aux Chambres et que cette pétition, dûment discutée, noblement appuyée, fût envoyée à la Couronne d'Angleterre, avec prière de songer à l'intérêt public, dont l'indépendance du Pape est le meilleur garant.

L'affaire échoua, mais le 22 septembre 1875, les évêques de la province de Québec publient une pastorale collective, où ils ex-